

DEMANDE D'INSCRIPTION EN STAGE D'EXPERTISE COMPTABLE STAGE EN COLLECTIVITÉ D'OUTRE-MER, NOUVELLE CALÉDONIE, ÉTATS FRANCOPHONES

Demande d'inscription à télécharger, à compléter et à envoyer avec les pièces justificatives impérativement dans l'ordre indiqué ci-dessous, par mail à stage-francophonie@cs.experts-comptables.org :

1. la demande d'inscription dûment complétée,
2. le justificatif de votre DSCG ou de votre DESCF,
3. la copie de l'ensemble des diplômes obtenus après le baccalauréat,
4. la lettre du maître de stage, impérativement rédigée sur papier à en-tête complet et suivant l'un des modèles-types joints,
5. l'attestation de l'employeur rédigée sur papier à en-tête complet suivant le modèle- type joint ou une copie du contrat de travail (uniquement pour la validation d'une année dérogatoire, un stage à temps réduit ou un stage à l'étranger,
6. le questionnaire "stage à l'étranger" complété par le maître de stage proposé et accompagné de la copie de son diplôme d'expert-comptable français ou d'un titre ou diplôme permettant l'exercice d'une profession comparable à celle de l'expert-comptable en France,
7. la charte du stage complétée et signée par votre maître de stage et par vos soins,
8. la copie d'une pièce d'identité,
9. une photo d'identité couleur au format standard (35mm x 45 mm).

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES RÉGION PARIS ILE DE FRANCE

Demande d'inscription en qualité d'expert-comptable stagiaire 2020

Dossier à compléter et à envoyer par mail accompagné des pièces justificatives à l'adresse suivante :

inscription-stagiaire@oec-paris.fr

1. ETAT CIVIL

Monsieur

Madame

Nom

Prénoms (mettre en majuscule le prénom usuel)

Nom marital

Date de naissance

Lieu de naissance (ville, département, pays)

Nationalité

Situation de famille

2. COORDONNÉES PERSONNELLES

Adresse

Code postal Ville Pays

Téléphone fixe Portable E-mail professionnel

E-mail personnel

3. DIPLÔMES

DESCF complet Session :

DSCG complet Session :

DSCG incomplet Epreuve(s) manquante(s) : UE 1 UE 2 UE 3 UE 4 UE 5 UE 6 UE 7

BAC série

Autres diplômes obtenus avant le DESCF ou le DSCG

Diplômes	Préciser (intitulé et session)
<input type="checkbox"/> DCG/DPECF, DECF	
<input type="checkbox"/> Licence	
<input type="checkbox"/> Master CCA	
<input type="checkbox"/> Autres masters	
<input type="checkbox"/> Ecole de commerce et de gestion	
<input type="checkbox"/> Doctorat - CAPET - Agrégation	
<input type="checkbox"/> IEP - Ecole d'administration	
<input type="checkbox"/> Diplôme d'ingénieur	
<input type="checkbox"/> Diplôme étranger	
<input type="checkbox"/> Autres diplômes	

4. FORMATION PRATIQUE : emploi(s) occupé(s) avant la demande de stage (Préciser l'année)

5. RENSEIGNEMENTS SUR LE STAGE

I. Cadre du stage

Cabinet Association de gestion et de comptabilité (AGC) Autre entité/entreprise⁽¹⁾

⁽¹⁾ Autre entité/Entreprise : 1 année maximum (article 70 du décret N° 2012 - 432 du 30 mars 2012 relatif au DEC)

II. Maître de stage

Qualité	Nom et coordonnées
<ul style="list-style-type: none">• Expert-comptable <input type="checkbox"/><ul style="list-style-type: none">▶ CAC habilité oui <input type="checkbox"/> non ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/>▶ Date d'habilitation :• AGC (salarié 83 ter ou quater) <input type="checkbox"/>⁽²⁾• Autre professionnel <input type="checkbox"/><ul style="list-style-type: none">▶ COM, Nlle Calédonie, UE <input type="checkbox"/>▶ Pays tiers <input type="checkbox"/>• Autre entité/Entreprise <input type="checkbox"/>▶ Fonction :	Nom : Raison sociale : Adresse : (si applicable) Conseil régional : Compagnie régionale : Autre Institut : Tél. : Mail :

⁽¹⁾ Si non, compléter éventuellement le cadre 1 ci-dessous

⁽²⁾ Compléter obligatoirement le cadre 2 ci-dessous

III. 2ème maître de stage (dans 2 cas) :

1. Maître de stage commissaire aux comptes habilité	2. Co-maître de stage expert-comptable (AGC)
Nom : Compagnie régionale : Date d'habilitation : Adresse : Tél. : Mail :	Nom : Conseil régional : Adresse : Tél. : Mail :

IV. Employeur

Raison sociale
Adresse
Code postal Ville Pays
Tél. : Fax : E-mail

V. Modalités

Effectuez-vous un stage :

- à temps complet
- à temps réduit (15 h/hebdomadaires, D. 2012-432 du 30/03/2012, art. 67, al.3)
 - ▶ Salarié d'entreprise
 - ▶ Professeur Diplôme justificatif :

Demandez-vous la diminution d'une année de stage au titre d'une expérience professionnelle acquise dans les domaines comptable, juridique, économique ou de gestion ([joindre un dossier justificatif](#)) (D. 2012-432 du 30/03/2012, art. 67, al. 2)

Demandez-vous la diminution de deux années de stage au titre :

- De la caducité de votre attestation de fin de stage (art. 75 dernier alinéa et 80 du Décret 2012-432 du 30/03/2012)
- De la validation du stage de commissaire aux comptes (art. 77 dernier alinéa et 80 du décret n° 2012-432 du 30/03/2012) (Dans les deux cas produire l'attestation de fin de stage concernée)

Date présumée de début du stage d'expertise comptable :

Etes-vous déjà inscrit en stage de commissaire aux comptes : Oui Non

- Si oui depuis le Compagnie régionale de

6. ESPACE CORRESPONDANCE RESERVE AU FUTUR EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE (facultatif)

► **IMPORTANT**

Accès au commissariat aux comptes

Les titulaires du diplôme d'expertise comptable souhaitant exercer les fonctions de commissaire aux comptes, doivent :

- avoir accompli les deux tiers de leur stage "auprès d'une personne habilitée à exercer le contrôle légal des comptes dans les conditions fixées par l'article R. 822-4 du Code de commerce.
(Décret 2012-432 du 30/03/2012, article 77, alinéa 1
- avoir effectué 200 h au moins de travaux sur des missions de commissariat aux comptes sous la supervision d'un maître de stage commissaire aux comptes habilité.

Dans tous les cas, la commission d'inscription nationale sur la liste des commissaires aux comptes est souveraine en matière d'inscription en qualité de commissaire aux comptes. Les dossiers des candidats sont examinés au cas par cas et on ne peut préjuger des décisions de la commission.

Pour obtenir de plus amples informations sur les conditions de déroulement du stage, n'hésitez pas à contacter votre conseil régional.

Je soussigné(e)

- demande à effectuer le stage réglementaire ;
- certifie sincères et véritables les informations contenues dans le présent questionnaire ;
- certifie avoir pris connaissance des dispositions relatives au stage d'expertise comptable résumées ci-dessus et des conséquences du stage sur l'exercice professionnel futur ;
- m'engage à :
 - effectuer mon stage avec assiduité
 - me rendre utile à mon maître de stage
 - respecter le secret professionnel et me montrer digne de ma profession
 - respecter la clientèle de mon maître de stage
 - préparer les épreuves du diplôme d'expertise comptable
 - accepter les travaux s'inscrivant dans le cadre des missions de l'expert-comptable et/ou du commissaire aux comptes de manière à assurer ma formation pratique dans les disciplines professionnelles nécessaires à l'exercice de l'expertise comptable et/ou du commissariat aux comptes
 - satisfaire aux obligations de formation (art.518, 519 et 524 du règlement de stage)
 - respecter les délais de remise des fiches annuelles des travaux professionnels commentées et signées par le maître de stage, accompagnées d'une annexe et des rapports semestriels (art.515 du règlement de stage)
 - signifier au Conseil régional dans un délai d'un mois, tout changement intervenant pendant le cours du stage et fournir les justificatifs correspondants - démission, changement de maître de stage, interruption... (art.550 du règlement de stage)
 - me soumettre aux mesures de contrôle prise par l'Ordre

Fait à

le

Les données à caractère personnel des experts-comptables stagiaires sont traitées par l'Ordre (Conseil régional dans le ressort duquel est inscrit le stage et conseil supérieur) en leur qualité de responsables de traitement pour la gestion administrative du déroulement du stage. Les données personnelles sont conservées pendant une durée maximale de 11 ans.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 en vigueur et au Règlement Général sur la Protection des Données N°2016/679 du 27 avril 2016, le participant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des informations qui le concernent, ainsi qu'un droit d'opposer ou de solliciter la limitation du traitement, dans les conditions et limites prévues par la réglementation. Ces droits peuvent s'exercer en s'adressant par courrier électronique ou par voie postale au Conseil régional dans le ressort duquel est inscrit le stagiaire.